

Histoire de Bruxelles

979 - 1831

2008 - 2009

Sascha Michels

Table des matières

La naissance de Bruxelles	3
Les échevins.....	4
La vie dans une ville en expansion	4
La « Joyeuse Entrée » et la guerre de succession du Brabant	5
La construction de la seconde enceinte	6
Une intense activité économique	6
Une grande ferveur religieuse.....	6
Le Meyboom.....	7
La fin du règne de la duchesse Jeanne	7
Heures sombres.....	8
Charles le Téméraire dans la toile de l'Universelle Araigne	8
La capitale des Pays-Bas espagnol.....	8
La montée de la puissance habsbourgeoise au son du glas.....	8
Marguerite d'Autriche gouvernante	9
Une ville de cour.....	9
Le gouvernement sans faiblesse de Marie de Hongrie	10
La visite de l'infant Philippe.....	10
L'abdication de Charles Quint	11
La rupture des dix-sept Provinces	12
Un malaise grandissant	12
Philippe II s'en va en répandant les pommes de discorde	12
Le compromis et la conspiration des nobles.....	12
Le duc d'Albe, ange exterminateur de Philippe II	12
Sous le régime de l'intolérance	13
Une république calviniste.....	13
La clémence d'Alexandre Farnèse	13
Enfin les archiducs Albert et Isabelle.....	14
Une restauration économiques.....	14
A nouveau les fêtes	14
Les conséquences de la mort de l'archiduc.....	15
La danse des gouverneurs généraux.....	15

La charnière grinçante des XVII ^e et XVIII ^e siècles	15
Dans la tourmente des guerres de conquête de Louis XIV	15
Le bombardement français de 1695	15
Le régime d’Anjou	16
L’archiduchesse Marie-Elisabeth rétablit la vie de cour	16
L’incendie du palais de Coudenberg	17
A nouveau la guerre et l’occupation de Bruxelles par la France.....	17
Le despotisme trop peu éclairé de Joseph II	17
La visite de l’empereur à Bruxelles.....	17
La pré-révolution brabançonne.....	18
Le recours à la manière forte	19
L’effondrement de la révolution brabançonne	19
Le régime français	20
Le temps des illusions.....	20
Bruxelles relégué au rang de chef-lieu de département.....	20
L’apaisement sous le Consulat de Napoléon.....	21
Une certaine résistance sous l’empire	21
La libération.....	22
L’impossible amalgame	22
L’Europe victorieuse à Waterloo	22
L’arithmétique hollandaise.....	22
Une contestable politique	23
L’union des opposants.....	23
Une révolution inattendu mais assumée	24
La naissance de l’Etat belge.....	25
L’erreur du roi Guillaume	25
Le choix de la monarchie constitutionnelle	26

La naissance de Bruxelles

Un épais brouillard de mystère et d’incertitude recouvre les origines de Bruxelles. Le récit traditionnel raconte que Charles de France, frère du roi Lothaire, était sans privilège mais non sans ambition. En 977, il se fit attribuer le domaine d’Uccle. Dans les années qui suivirent il se tourna vers

Bruxelles et s'y fortifia, vers 979, dans une forteresse édifîé sur les trois îles de la Senne ou il construisit également une église du nom de Saint-Géry. Vers laquelle il fit transférer en 984 les reliques de sainte Gudule ; qui selon la légende faisait avant l'aurore des visites, à une chapelle en bois dédié à Saint Sauveur. Une nuit, le démon, furieux de la voire si obstinément dévote, éteignit la lumière de la lanterne en ses mains. Gudule se mit à genoux dans la poussière du chemin ; elle pria et la lanterne se ralluma. Une autre fois, alors qu'elle revenait de la chapelle, une nécessiteuse lui présenta son enfant, paralysé des pieds et des mains. Elle le prit dans ses bras, le caressa et demanda sa guérison au Seigneur. Confiante, elle déposa à terre le petit garçon qui se mit aussitôt a sauté de joie.

En 1047 le Comte Lambert II prit la décision de transférer les reliques de sainte Gudule en l'église Saint-Michel. Cet évènement déçoit la population de la ville basse, non seulement elle se sentait protégée par la Sainte mais elle tirait quelques profits de l'affluence des pèlerins en quête de miracles. La tradition rapporte que lorsque le cortège d'ecclésiastiques et d'hommes d'armes qui escortaient les reliques de sainte Gudule, des femmes arrachèrent des poignées de roseaux au bord de la rivière. Armées de ces fouets, elles se précipitèrent sur les soldats, et fouettaient violemment leurs visages. Jusqu'au XVI^e siècle, la coutume se maintiendra de suspendre, le 16 novembre, aux fenêtres des maisons du quartier Saint-Géry des roseaux et des culottes.

La population de Bruxelles ne cessa d'augmenter et était d'environ 30 000 habitants au milieu du XII^e siècle.

Les échevins

Dès l'aube du XII^e siècle, le prince de Bruxelles à été contraint de se faire assister dans sa fonction judiciaire, que l'accroissement de la population rendait de plus en plus lourdes. En effet, en 1138 apparaît pour la première fois la mention du recours à des échevins dont les Bruxellois ont toujours exigé l'intégrité la plus totale. Ceci est confirmé par la légende d'Herkenbald, qui gravement malade, apprit qu'un de ces neveux avait violé une jeune fille. Il ordonna aussitôt son exécution. Mais l'officier chargé de l'annoncer au coupable lui conseilla de se cacher et de laisser se calmer l'indignation de son oncle. Après cinq jours, le jeune homme sortit de sa cachette et s'approcha du lit de mort d'Herkenbald et espérait son pardon. Mais contrairement à ses attentes, le magistrat trouva la force de le saisir par les cheveux et de lui planter une épée dans le cœur.

Pendant le règne d'Henri III (1248 - 1261), Bruxelles et le Brabant jouit d'une paix continue alors que les Etats voisins sont en proie aux guerres civiles et aux querelles entre la Papauté et Sainte Empire Germanique. C'est à cette époque que la première enceinte de la ville, d'une longueur considérable de quatre kilomètres, est terminée. Alors déjà Bruxelles relevait d'une grande importance internationale dont un signe révélateur est, qu'Henri III s'y rend chaque fois qu'il intervient comme arbitre dans les nombreux conflits internationaux.

La vie dans une ville en expansion

Deux catastrophes avaient frappé Bruxelles au XIV^e siècle : de mai 1315 à février 1316, il ne cessa de pleuvoir. Cela ne s'était jamais vu. Les quelques graines qui survécurent à cette pluie continue furent emportée par les eaux. Ceci n'était pas seulement un problème Bruxellois mais européen, et tua des centaines de milliers d'européens et entra dans les livres d'histoire sous le nom de « la grande famine ». Mais les malheurs n'arrivant jamais seule, une maladie mystérieuse décima le bétail et

aggravât ainsi la famine. Et jamais deux sans trois, la peste frappa la population affaiblie par la famine et tua entre un – à deux tiers de la population européenne. Et comme tous cela n'était pas assez un violent incendie ravagea le quartier du Sablon, détruisant plus de deux mille maisons, baraques et ateliers de tisserands. Mais malgré ces catastrophes, Bruxelles ne cesse de gagner en importance au XIV^e siècle et fait de plus en plus figure de capitale du duché Brabançon.

Entre temps l'habitant de la ville commence à étouffer à l'intérieure de l'enceinte car de plus en plus de maisons s'adossent aux murailles ou débordent de celles-ci.

La « Joyeuse Entrée » et la guerre de succession du Brabant

Après la mort de Jean III qui avait trois filles, Jeanne, Margueritte et Marie, c'est à l'aîné Jeanne, épouse de Wenceslas de Luxembourg que revient l'héritage brabançon en 1355. Mais les villes du Brabant s'inquiétaient de son union avec un prince étranger. Elles profitèrent donc de l'inexpérience des nouveaux souverains pour exiger que, lors de leur Joyeuse entrée à Louvain, ils jurent de respecter une charte, qui reprenait l'essentiel de ce que les brabançons défendaient. Notamment : l'indivisibilité du territoire, l'accession des seuls Brabançons aux fonctions publiques, la liberté individuelle et l'inviolabilité du domicile. Ce qui fût fait; tous semblait donc réglé. Mais le compte de Flandre Louis de Male ne l'entendait pas ainsi, en effet il réclama au nom de sa femme Margueritte (qui était la sœur de Jeanne) qu'on lui rende la ville de Malines et un dot de 120 000 écus, promis par le testament de Jean III et non versée par la duchesse Jeanne. En 1356, son armée se trouvait face à celle de Wenceslas. Celui-ci craignant la défaite, préféra négocier et était prêt à abandonner Malines. Un armistice fut conclu, mais les Malinois, soutenu par les Louvanistes et Bruxellois n'en étaient point d'accord et refusèrent la cession de la seigneurie en rappelant la charte, qui assure l'indivisibilité du territoire. Les hostilités reprirent donc en août 1356, et les Brabançons se firent écraser par les Flandriens à Anderlecht. Le duc Wenceslas s'empessa de chevaucher vers Maastricht où il comptait recruter des renforts. En août 1356 Bruxelles est donc occupé militairement par une garnison flamandienne. Mais Wenceslas n'a pas perdu son temps ; au Limbourg il a formé une petite armée de 1200 hommes, commandé par la plupart des seigneurs limbourgeois. Ils organisent donc la reconquête du Brabant en commençant par Bruxelles. Everard't Serclaes se fait désigner pour s'emparer de la ville par surprise, avec l'assistance d'une centaine d'homme. Le 24 octobre, à 11 heures de la nuit, sous une pluie battante, les assaillants posent des échelles sur les remparts du côté du Marais. Everard't Serclaes escalade la muraille le premier suivis pas ses compagnons. Descendant vers le centre de la ville, 't Serclaes les conduits jusqu'à sa demeure où l'attendent sa femme et quelques conjurés. Ils ne prennent pas le temps de se sécher et repartent vers la Grand-Place. Un cri retentit dans la nuit : « Brabant au riche duc ». La bannière de Louis de Male est arrachée. Les bourgeois et les métiers accourent. Réveillés en sursaut, les hommes de la garnison flamandienne se rassemblent en désordre. Ils comprennent mal ce qui leurs arrive. Ils essaient de fuir par une des portes de l'enceinte (Sainte-Catherine) mais des archers les y attendent. Il ne leurs reste plus que le choix entre se faire embrocher ou bien se lancer du haut des remparts pour se noyer dans les fossés ou se fracasser le crâne dans leur chute. La ville est libérée. La paix conclue le 4 juin 1357 termine la guerre de succession du Brabant.

La construction de la seconde enceinte

Après cette reconquête le bruxellois décide de construire une deuxième enceinte, dont la construction commence en 1357 et se termine en 1383. Cette nouvelle enceinte se développa sur un périmètre de 8 kilomètres, ce qui est énorme.

Une intense activité économique

Jusqu'au dernier quart du XIV^e siècle, le drap fait incontestablement la fortune de Bruxelles. On les vend partout dans le monde connue, comme en France, en Espagne, en Portugal, en Italie et même dans les pays du Levant (Israël, Liban). Bien sûr, l'expansion commerciale de Bruxelles ne se limite pas à la draperie. Le commerce du vin enrichit plus d'un bourgeois. L'activité économique intense a entraîné une abondance de capitaux disponibles. Même le roi d'Angleterre y a emprunté de l'argent.

Une grande ferveur religieuse

Au cours du XIV^e siècle les signes d'une grande ferveur religieuse se manifestèrent, voici deux

La chapelle du Sablon bénéficiait du prestige d'une légende miraculeuse. On croyait dur comme fer qu'au cours d'un songe, une pieuse Anversoise, nommée Beatrix Soetkens, avait vu apparaître la sainte vierge qui lui intima l'ordre de s'emparer d'une statuette vénérée sous le nom de Onze-Lieve-Vrouw op't stocksken (Notre-Dame sur la branchette). Après avoir accompli cette mission malgré la résistance du sacristain, elle s'était embarquée sur une frêle esquif et par l'Escaut, le Rupel et la Senne, était arrivée au port de Bruxelles où elle avait remis la statuette miraculeuse au duc en personne, aux échevins, et à la confrérie des arbalétriers qui en reçut la garde et la transféra dans la chapelle du Sablon. À partir de 1348, l'événement fut célébré, le dimanche précédant la Pentecôte, par un Ommegang, cortège mi-religieux, mi-civil dont le faste ne cessera de grandir. (L'histoire continuera plus loin (voir Charles Quint). Des plus amples informations peuvent bien sûr être cherchées par l'impétrant).

Une autre légende pieuse mais aux prolongements sinistres confirma la haine dont les juifs, commerçants et prêteurs d'argent, étaient l'objet dans la population. Selon la tradition orale un juif nommé Jonathan avait convaincu un habitant de Bruxelles de voler quelques hosties consacrées et lui avait promis une récompense de soixante moutons d'or. Le vol se fit sans difficultés. Jonathan réunit alors, chez lui, ses amis et livra les hosties à leur dérision. Mais peu de temps après, on le retrouva poignardé dans son jardin. Sa veuve y vit une punition du Ciel et, paniqué, porta les hosties à ses coreligionnaires de Bruxelles, qui habitaient le quartier connu sous le nom d'Escaliers des juifs. Le jour de Pâques, 12 avril 1370, désirent venger la mort de Jonathan, quelques juifs jetèrent les hosties sur une table et les percèrent de leurs poignards. Ô miracle, des gouttes de sang jaillirent du pain consacré. Affolés, ils chargèrent une femme d'origine juive mais récemment baptisée, d'aller porter les hosties n'importe où, éventuellement à Cologne. Catherine – c'était son prénom – n'en fit rien et remit son précieux dépôt au curé de la Chapelle en lui racontant ce qui s'était passé. Le chapelain de Sainte-Gudule mis au courant s'empressa d'informer le duc Wenceslas. L'affaire fit grand bruit dans la ville. Tous les juifs suspectés furent arrêtés, emprisonnés, interrogés, torturés et condamnés à mort. Ils furent brûlés sur la place du Wollendries, entre la porte de Namur et la porte d'Halle. Certaines sources citent le chiffre de trois, d'autres parlent de cinq ou de sept brûlés. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les juifs furent bannis à perpétuité du duché du Brabant. S'ils revinrent plus tard, ce fut sous le nom de Portugais. Quant aux hosties prétendument miraculeuses, elles furent

toutes confiées au chapitre de Sainte-Gudule. Leur culte sera célébré par la procession du Très Saint Sacrement du Miracle.

Le Meyboom

Selon la Confrérie des Compagnons de Saint-Laurent, dont l'origine remonte à 1311, la Plantation du Meyboom (Arbre de Joie), daterait de 1213, année où Bruxelles « remporte la victoire sur Louvain ». A cette époque, les bourgeois de Bruxelles fréquentaient volontiers des guinguettes, on disait alors des « Granges », situées au nord de la ville, au-delà des remparts, à l'endroit dit « Marrais aux Cygne », à l'emplacement du quartier actuel (rue des marrais). Le fisc communal qui percevait de lourdes taxes sur la bière dans les établissements de la ville, n'avait aucun droit à taxer hors de murs la boisson favorite des Bruxellois. Le lambic se débitait donc à prix doux aux Granges du Marrais. Un après-midi de 1213, des Louvanistes, en querelle avec les Bruxellois à propos des taxes sur la bière, se présentèrent en force dans le quartier et attaquèrent à l'improviste la Grange dénommée « Het Cattenhuis » où une noce bruxelloise festoyait. Les convives se retranchèrent dans l'établissement où se trouvaient des arbalétriers : les Compagnons de Saint-Laurent. Ceux-ci se présentèrent les premiers au secours des assiégés qui furent dit « le populaire » caressés vigoureusement. En récompense de ce coup d'éclat, le duc Jean de Brabant fit octroi à la Guilde de Saint-Laurent d'un statut corporatif. Jean III décida, en plein accord avec l'échevinage de Bruxelles, de fusionner la guilde du Marrais aux Cygne avec le Serment des Arbalétriers « Les membres de la Gilde de Saint-Laurent entrent de plein droit dans le Serment en qualité de Sociétaires de la Corporation Civile. A ce titre, le droit de planter le Meyboom leur est confié ». On décida de procéder à la plantation la veille de la fête de « Laurent », le saint patron : le 9 août. Mais c'est en 1308 seulement qu'ils exercent leur privilège pour la première fois ; de ce fait ils peuvent affirmer procéder à la cérémonie pour la 700ème fois en 2008. L'histoire jetant un clin d'oeil au folklore, raconte que la Plantation, doit être réalisé avant 17 heures, sous peine de voir le privilège passer sous les mains des Louvanistes. En 1831 les circonstances étant difficiles et l'argent rare, les hommes hésitèrent à continuer à organiser la plantation, ce sont les femmes qui protestèrent à l'idée de l'interruption de cette cérémonie. Il est à noté que les cortèges de 1839 et 1849 furent des plus fastueux et que lors des deux périodes d'occupation de 1914-1918 et 1940-1945, la cérémonie e fut jamais interrompu bien qu'aucun cortège ne fut organisé. Des braves parmi les braves se chargeant de planter un arbuste voire une plante à l'endroit donné et ce à la date et surtout avant l'heure fatidique. Autre année importante, 1939 où les Louvanistes avaient organisé l'enlèvement de l'arbre pendant que s'égayaient dans les « stameneis » les joyeux et truculents « bas-fondistes ». Les Bruxellois, inquiets, désespéré et surtout furieux contactèrent aussitôt la Gendarmerie et les voleurs furent arrêtés à l'entrée de Louvain. Les « bas-fondistes » abattirent un autre arbre à une vitesse record et le plantèrent avant 17 heures à l'endroit prévu. L'honneur et le droit d'exercer le privilège étaient saufs. Ainsi depuis chaque année depuis 7 siècles, la tradition de la plantation du Meyboom à toujours été respectée : l'arbre se dresse fièrement à l'angle des rue des Sables et du Marrais avant 17 heures.

La fin du règne de la duchesse Jeanne

Avant sa mort, le 1^{er} septembre 1406, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, la duchesse Jeanne qui s'était retirée au palais du Coudenberg vit encore s'achever la construction de l'aile gauche du prestigieux hôtel de ville, œuvre de l'architecte Jacques Van Thienen.

Heures sombres

Charles le Téméraire dans la toile de l'Universelle Araigne

Inauguré à Louvain, le 12 juillet 1467, Charles le Téméraire fit son entrée à Bruxelles dans la soirée du 14 août. Quelques membres de chaque métier portant des torches, l'escortèrent et l'entourèrent. Le duc ne laissa rien paraître de ses sentiments mais, en fait, il n'aimait guère les Bruxellois dont son père, disait-il, « avait augmenté outre mesure la richesse et l'orgueil ». Charles le téméraire pénétra à Liège où il imposa à la principauté des conditions de paix humiliantes qui faisaient table rase de ses constitutions, la réduisant au rang d'un simple protectorat. Le sort infligé aux Liégeois étouffa tout velléité de révolte des Bruxellois dont l'agitation se limitait, en somme, à d'âpres discordes entre lignages. Charles le Téméraire était d'une chasteté et d'une frugalité aussi exemplaire qu'exceptionnelles chez les princes. Charles le Téméraire avait en face un Louis XI décidé de rétablir la grandeur du royaume de France en recourant à tous les moyens pour aboutir à ses fins, c'est pourquoi Charles le Téméraire voulut s'assurer l'alliance anglaise en épousant Marguerite d'York en 1468. Entre temps, Louis XI projetait de réduire les Pays-Bas à la famine en interdisant toute exportation de blés dont notre contrée avait grand besoin et en chargeant ses corsaires de saisir les bateaux des pêcheurs de harengs en mer du Nord. Dans l'espoir de mettre fin à ces menaces d'étouffement et de ruine, Charles le Téméraire chercha en vain à se créer des débouchés économiques par les voies commerciales du Rhin et du Rhône. En ce temps-là, la situation financière et sociale de Bruxelles suscitait de vives inquiétudes. La gilde des drapiers (principal « employeur ») ne parvenait plus à faire face à ses dépenses et le métier des orfèvres, jadis opulent, affrontait des difficultés de trésorerie. Par surcroît, Charles le Téméraire enleva à Bruxelles un de ses atouts de son prestige et de sa prospérité en transférant des institutions importantes à Malines.

Charles le Téméraire mourût quelques mois plus tard sur le champ de bataille.

La capitale des Pays-Bas espagnol

La montée de la puissance habsbourgeoise au son du glas

Parce qu'il était un prince naturel, né dans le pays, et qu'il n'était nullement enclin à l'arrogance, Philippe le Beau se rendit aisément populaire. Après la longue période d'anarchie qu'avaient connue les Pays-Bas, l'absolutisme était à sa portée. Il eut l'habileté de ne pas en user. Il renoua avec la tradition d'une monarchie tempérée par l'intervention des Etats généraux et des Etats provinciaux. Il réinstaura Bruxelles comme capitale et re-transféra les institutions à Bruxelles. En 1497, Philippe le Beau amena au Coudenberg sa femme, l'infante Jeanne, fille d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon. Jeanne de Castille souffrait d'un désordre mental. Isolée dans un milieu qui la déconcertait, elle rendit la vie impossible à son mari par de terrifiantes crises de jalousie. Souvent justifié, il est vrai, par des aventures galantes.

En 1504 les Bruxellois furent pris de panique à la suite de plusieurs secousses sismiques. Le tremblement de terre ne fit pas de victime mais le caractère exceptionnel du phénomène incita certains à le considérer comme le présage de grands événements. Effectivement, la reine Isabelle de Castille mourût quelques jours plus tard. Un an après la mort de sa belle-mère, dans une chaleur torride, Philippe but de l'eau avec avidité. Aussitôt, il se mit à vomir ; la fièvre le saisit et son corps se

couvert de taches noires. On appela des médecins et aussi sa femme qui était enceinte pour la sixième fois. Elle se mit à secouer désespérément son mari qui mourut dans ses bras. Était-il mort d'empoisonnement ? La question restera toujours sans réponse.

Au milieu des glas et des funérailles princières, l'heure des Habsbourg avait sonné.

Marguerite d'Autriche gouvernante

La nouvelle du décès inopiné de son souverain plongea Bruxelles dans la stupeur et l'inquiétude. Les Pays-Bas se sentaient menacés par la France dont le roi Louis XII revendiquait la tutelle des enfants de Philippe le Beau.

Son fils aîné Charles Quint étant trop jeune pour gouverner, son oncle, Maximilien d'Autriche prit la régence de du Brabant. Ce n'est qu'en 1514 que Charles Quint est inauguré comme duc du Brabant. Il fit son entrée à Bruxelles, le 28 janvier ; pour y prêter serment. Les Bruxellois étaient frappés par son allure royale. Une belle chevelure blonde soulignait la pâleur de son visage dominé par un long nez effilé. En 1516, une autre couronne échut au souverain des différentes provinces des Pays-Bas par la mort de son grand père, Ferdinand d'Aragon, roi d'Espagne. Proclamé roi à Bruxelles, Charles devait l'être aussi en Espagne, mais le souverain ne se hâta pas de quitter le palais du Coudenberg dans sa ville préférée. Ce n'est qu'un an plus tard qu'il partit pour l'Espagne, en confiant à sa tante Marguerite d'Autriche la régence du Brabant. Puis en 1519 il fut élu à la dignité d'empereur du Saint Empire Germanique.

C'est sous Charles Quint, que Bruxelles retrouva sa position de capitale avec les avantages que cela comportait. Ce qui ne changea rien au fait que les Bruxellois s'opposassent régulièrement aux demandes de subsides dont Charles Quint avait besoin pour financer sa politique extérieure.

Pendant ce temps-là, les doctrines de Luther, après s'être implantées à Anvers, commençaient à se propager à Bruxelles. Soucieux de maintenir l'unité de la foi dans les Pays-Bas, Charles Quint institua un système répressif. Le 1^{er} juillet 1523, deux moines augustins périrent sur le bûcher dressé sur la Grande Place. La population bruxelloise ne cacha pas son mécontentement ; elle estimait que les victimes de supplice avaient été bons chrétiens. Marguerite d'Autriche ne devait pas être loin de partager cette opinion.

Marguerite d'Autriche n'était pas seulement préoccupé par l'unité religieuse à l'intérieur des provinces qu'elle gouvernait, mais elle était aussi désireuse de mettre fin aux guerres sans cesse rallumées entre François I^{er} (roi de France) et Charles Quint. En janvier 1529 elle décida de partir vers Cambrai afin de s'y entretenir en secret avec Louise de Savoie, la reine mère de France. Trois semaines durant les femmes négocièrent et en juillet elles rédigèrent le texte définitif d'un accord garantissant la sécurité des provinces des Pays-Bas.

Une ville de cour

Rien ne pouvait réjouir davantage les commerçants bruxellois que cette « paix des dames ». Hélas ! une épidémie (appelé la suette anglaise) qui s'était répandue en Allemagne et en dans les Pays-Bas n'épargna pas la ville malgré la précaution prise de fermer les sept portes.

Rentrée de Cambrai, Marguerite d'Autriche résidait au palais du Coudenberg, qu'elle ne quitta pas malgré le fléau. Elle ordonna pour le 24 août un carême général et une procession solennelle. Un

évêque célébra la grande messe et porta ensuite les hosties qui avaient été prétendument poignardé par quelques juifs, cent soixante ans auparavant. La mortalité diminua progressivement. La gouvernante décida alors que chaque année sortirai une procession en action de grâces pour la fin de l'épidémie. Laïcisée, elle est à l'origine de la grande kermesse de Bruxelles.

En janvier 1530, la Souveraine Dame remit son âme à Dieu.

Charles Quint arriva à Bruxelles le 25 janvier 1531 ou il prit résidence. Bruxelles étant devenue la résidence du plus puissant monarque d'Europe attirait quotidiennement ambassadeurs étrangers, officiers de haut rang et grands ecclésiastiques. La population bénéficiait de cette animation continue.

Le gouvernement sans faiblesse de Marie de Hongrie

En juillet 1531, Charles Quint annonça son prochain départ pour l'Allemagne et nomma sa sœur Marie de Hongrie en qualité de gouvernante. Elle avait un caractère presque masculin et discutait de la guerre comme un général et réussissait à imposer sa volonté par un simple regard. Le 5 août 1532, à la suite d'une explosion du prix des grains, des bandes d'hommes et femmes pauvres attaquèrent et pillèrent les maisons et les entrepôts de personnes accusées d'être des accapareurs. La reine gouvernante essaya en vain de rétablir le calme. Elle se voyait contrainte de rencontrer une délégation des métiers à laquelle elle dû promettre d'appuyer leurs multiples revendications auprès de son frère l'empereur. Néanmoins le mouvement se radicalisa. A la nouvelle de ces événements, Charles Quint invita sa sœur à annuler toutes les concessions qui lui avaient été arrachées et à rassembler une armée d'intervention. Marie put se dispenser de recourir à la force. A Binche où elle s'était retirée, une délégation bruxelloise vint implorer son pardon. Devenue méfiante, la gouvernante n'accepta de négocier qu'avec des personnalités responsables (échevins et membres des différentes Conseils). Les négociations furent longues et aboutirent à la fin de l'année au renforcement de l'autorité centrale. Les anciens serments furent dissous ; de nouveaux furent créés.

En 1542, François I^{er} le roi de France, attaqua les Pays-Bas. Ses armées ravagèrent le Hainaut et le Brabant mais n'atteignirent pas Bruxelles. Marie de Hongrie avait déclaré qu'elle voulait vivre et mourir à Bruxelles avec ses habitants. Elle avait fait renforcer les fortifications à l'intérieur desquelles se trouvaient accumulés canons et munitions. Mais avant que les français puissent assiéger la ville ils furent écrasés par Charles Quint.

La visite de l'infant Philippe

Épargnée par les affres de la guerre ; Bruxelles célébra la conclusion de paix imposée par l'empereur au roi de France en septembre 1544.

En 1549 à l'occasion de la présentation de l'infant Philippe par son père une fête éblouissante fut fêtée ; cette fête ne fit que souligner le gouffre séparant la mentalité des Espagnols de celles des Brabançons. Le fils de Charles Quint s'était fait accompagner de la fine fleur de la noblesse espagnole, dont le duc d'Albe. Une quantité de personnes appartenant à l'église et au monde de l'esprit, ainsi que toute la chapelle royale étaient de la partie. Le commun dénominateur de cette foule était l'ignorance du français et du flamand mais davantage encore un complexe de supériorité à l'égard de la population. Celle-ci vit avec stupeur, le soir du Jeudi Saint, une lugubre procession de deux cents participants coiffés de cagoules noires, percé de trous à la hauteur des yeux, le torse nu, ils se flagellaient la peau à grands coups de verges toutes en récitant des litanies. Choqué les

bruxellois découvraient un Dieu qui n'était pas le leur : le Dieu des Espagnols. Ils crurent que leurs hôtes méridionaux comprendraient leur propre conception, humaines et populaires de la religion. Le 2 juin, les autorités urbaines organisèrent la grande procession de Notre-Dame du Sablon (Ommegang). D'une fenêtre de l'hôtel de ville, l'empereur, son fils, ses sœurs Marie et Éléonore assistèrent au défilé des hallebardiers ; archers, corporations et s'esclaffèrent au passage de l'orgue dont un ours faisait mine de jouer ; chaque fois qu'il appuyait sur les touches, il tirait les queues des chats reliées par un cordon au clavier. Il en résultait une succession de miaulements discordantes. Même l'infant Philippe ne put s'empêcher de rire – ce qui lui arrivait rarement. Les géants, les signes et divers groupes symboliques précédaient le cheval ailé que chevauchaient les quatre fils Aymon, portant sur la tête des toques écarlates garnies de plumes blanches. Les espagnols ne comprenaient rien à cette représentation de la légende remontant au temps de Charlemagne. Pas plus qu'ils ne se familiarisèrent avec cette intrusion du profane dans une procession qui ne se déployait qu'à la fin du cortège. Le sens caché des déguisements burlesques ; l'amalgame des traditions millénaires avec mes croyances religieuses leur échappaient totalement. Contrairement à ce que Charles Quint avait espéré, le voyage de son fils dans les Pays-Bas ne créa aucun lien psychologique entre lui et le peuple. Le comportement de son entourage espagnol accentua une incompréhension réciproque. La même qui opposait le caractère de Charles Quint, un vrai Bourguignon, à celui de l'infant Philippe, une véritable Espagnol.

Entre temps, François I^{er} était mort, épuisé par les plaisirs autant que par les revers. Aussitôt, le roi Henri II avait traité la reine-mère Éléonore comme une étrangère, voire une ennemie. La sœur de Charles Quint se hâta de quitter la cour de France pour rejoindre sa sœur Marie de Hongrie à Bruxelles. Et Henri II ralluma, peu de temps après la guerre contre Charles Quint en envahissant les Pays-Bas. Pour dissiper l'inquiétude générale, l'empereur vint à Bruxelles en 1553. Durant le règne de Charles Quint, les Français ne parvinrent jamais jusque devant les remparts de la capitale.

L'abdication de Charles Quint

En 1555, Charles Quint dont l'esprit religieux le poussait à situer dans la perspective de l'au-delà la plus grande part de ces dernières années de sa vie, décida d'abdiquer. Philippe avait vingt-huit ans et paraissait prêt à régner sur l'Espagne et les Pays-Bas. La cérémonie d'abdication qui se déroula au palais du Coudenberg ne concerna évidemment que les Pays-Bas. Mais il est révélateur que c'est la seule à laquelle Charles Quint participe physiquement. Les autres renoncements à ses pouvoirs se feront par écrit. C'est à quinze heures du 25 octobre 1555 qu'il tient son dernier discours en tant qu'empereur ; il commence à rappeler que c'est à Bruxelles « au mesme lieu et à la mesme heure » que, quarante ans auparavant, il a été émancipé. Il indique son choix de Bruxelles comme le point de départ de son règne et comme le point final. Il va tenir un long discours à la fin duquel il demande la bénédiction de Dieu sur son fils qu'il exhorte à « estre bon prince ». Selon les témoins oculaires, ni l'empereur ni son auditoire ne peuvent retenir leurs larmes.

On s'attend à un discours de Philippe qui avec un fort accent espagnol lit une feuille où est écrit : « Messieurs, je comprends, il est vrai, très bien le français, mais je ne le possède pas assez pour pouvoir m'adresser à vous dans cette langue. Vous allez donc entendre ce que Monseigneur d'Arras va vous dire de en mon nom. » A l'émotion intense succède un sentiment de malaise.

La rupture des dix-sept Provinces

Un malaise grandissant

Un climat de tension se développait entre Philippe II et ses sujets des Pays-Bas. Isolé dans son palais du Coudenberg, où ne déambulaient que des seigneurs espagnols, le roi ne communiquait presque jamais avec les membres du Conseil d'Etat. Mais la situation commença à sérieusement se gâter lorsque Philippe II exigea l'application stricte et immédiate des ordonnances de son père contre les hérétiques. Jusqu'alors, grâce à la volonté de modération des gouvernantes générales, les proclamations de Charles Quint et quelques exécutions avaient surtout servi à dissuader la population de se laisser séduire par les nouvelles idées religieuses.

Philippe II s'en va en répandant les pommes de discorde

1559, le roi convoqua au Coudenberg les Etats généraux pour leur faire ses adieux mais surtout pour leur faire connaître la nomination de Marguerite de Parme, fille illégitime de Charles Quint en tant que gouvernante générale. Marguerite de Parme devenait belge à mesure que ses prolongeait son séjour dans les Pays-Bas. Elle signala au roi qu'elle partageait l'avis de la population, qui reprochait la rigueur avec laquelle on persécutait les hérétiques.

Le compromis et la conspiration des nobles

Un poigné de seigneurs des Pays-Bas se confédéraient et s'engageait sous serment à combattre l'Inquisition. La capitale était très vite devenue le centre de ralliement politique et moral de ce mouvement. Les confédérés s'assemblèrent au quartier du Sablon. De là ils se rendirent au palais où une délégation fut reçue par la gouvernante. Les conspirant lui remirent deux requêtes, dans lesquelles ils demandèrent d'ordonner aux inquisiteurs de suspendre leurs poursuites jusqu'à décision ultérieure du roi. Ceci fut fait. Un certain temps, les Bruxellois crurent à l'apaisement et s'imaginèrent que sous la pression de la Conspiration des nobles le libre exercice de la nouvelle religion était autorisé.

Le duc d'Albe, ange exterminateur de Philippe II

La réponse de Philippe à cette requête fut quelque peu différente des attentes des bruxellois. Philippe étant un ennemi juré à la fois de toutes les hérésies et de tout manque de respect à l'autorité, entendait châtier ceux qui, à ses yeux, s'étaient comportés en traîtres. Il envoya le duc d'Albe à Bruxelles, lui donna dix-sept milles hommes de troupe et l'institua son lieutenant, ce qui imposait à tous, y compris la gouvernante générale, le devoir d'obéissance absolue. Le duc d'Albe releva dès son arrivée Marguerite de Parme de son poste de gouvernante générale et institua le tribunal des Troubles. Le régime de la terreur est inauguré. Après avoir écrit au roi pour lui conseiller une dernière fois la clémence, Marguerite de Parme prend congé et quitte Bruxelles. La comparant à son successeur, les Bruxellois commencent à la regretter amèrement. Le Tribunal des troubles multiplie les arrestations et mérite promptement le nom de « tribunal du sang ». Une vingtaine de nobles sont décapités au Sablon ; lorsque les têtes tombent les soldats espagnols poussent des acclamations. Le peuple, indigné, voudrait se ruer sur eux. Le duc d'Albe écrit à Philippe : « Les exécutions ont laissées dans les esprits une terreur si grande que l'on croit ici qu'il s'agit de gouverner à perpétuité dans le sang. Tant que les sujets auront cette opinion, il ne leur sera pas possible d'aimer le roi ».

Entre temps, la Conspiration a pris possession de plusieurs villes des Pays-Bas, ce qui oblige le duc d'Albe de les affronter.

Philippe II va décider de remplacer le duc, mais il est déjà trop tard. Les Bruxellois prennent leur sort en main. Ils renforcent la défense des portes, tours et murailles, ce qui dissuade les cavaliers espagnols de s'introduire dans la ville. Bruxelles garnit les remparts de grosse artillerie et fait distribuer des demi-haches aux bourgeois qui n'ont pas de mousquets. Soupçonnant les Espagnols de la garnison de vouloir faciliter l'attaque de leurs compatriotes, les Bruxellois les expulsent de la ville après une fusillade qui tue ou blesse plusieurs personnes. C'est également à Bruxelles qu'un décret est publié qui « déclare les Espagnols mutins, traîtres, perfides et rebelles, ordonne à tous sujets des Pays-Bas de les poursuivre et de les exterminer partout où ils les trouveraient armés. » La guerre devient inévitable. Bruxelles, étant menacé par les affrontements avec Philippe II, décide de brûler les *pesthuyzen* près des remparts qui pourraient servir de postes d'observations à l'ennemie, ceci fut une décision fatale, puisque la peste et la dysenterie vont fondre sur la ville, qui ne dispose plus guère de demeure pour les pestiférés. Mais ce siège de Bruxelles n'aura jamais lieu, car en même temps, don Juan, qui devait assiéger Bruxelles murs de la typhoïde. La révolution politico-religieuse des Pays-Bas connaît, dès lors, une nouvelle phase. Le destin de Bruxelles aussi.

Sous le régime de l'intolérance

Une république calviniste

Philippe II envoya le prince de Parme, Alexandre Farnèse, à la reconquête des Pays-Bas, qui après peu de temps réussit à prendre possession des provinces wallonnes. A Bruxelles on prit la décision d'instituer un Conseil de Guerre ayant à sa tête Olivier Vanden Tijmpel. Entièrement dévoué aux calvinistes, il accapara tous les pouvoirs. Ses membres se payaient sans honte sur la vente des biens confisqués aux communautés religieuses. Olivier Vanden Tijmpel était un remarquable homme de guerre mais se montrait incapable de réduire la tension entre la population et les garnisons, en particulier celle des Ecossais qui avaient détruit et piller les églises, monastères et couvents en entrant, en tant que support, dans la ville. En mai de l'année 1581, le culte catholique ayant été aboli, on assista à la dispersion des religieux de tous les ordres. Dans les écoles, on ne pouvait enseigner que le seul catéchisme réformé et on ne pouvait utiliser que les livres ayant été approuvé par les pasteurs calvinistes. Les jours de fête catholique furent supprimés et les processions interdites. Le 26 juillet 1581 à l'hôtel de ville fut lue la proclamation de la déchéance de Philippe II. Mais les opérations militaires se poursuivaient, généralement à l'avantage d'Alexandre de Farnèse et la situation de la capitale devenait de jour en jour plus angoissante. Les prix de toutes choses ne cessaient d'augmenter et la famine menaçait les pauvres.

La clémence d'Alexandre Farnèse

Durant l'hiver 1584-1585, les armées d'Alexandre Farnèse cernaient complètement Bruxelles ; aussi Olivier Vanden Tijmpel se laissa-t-il convaincre d'entamer des négociations avec le prince de Parme. Une députation de 17 Bruxellois, dont la plupart étaient catholiques, se rendit au camp de Beveren pour traiter avec le prince de la paix. Après avoir écouté Alexandre Farnèse qui les accusait d'avoir plongé la ville dans les calamités, ils furent surpris par sa mansuétude. Une amnistie générale était accordée à tous les bourgeois et habitants, assortie du pardon et de l'oubli de tous les crimes, forfaits et excès qui avaient été commis. Les églises et autres biens sacrés, ruinés pendant les

troubles, devaient être restaurés. Tous ceux qui ne voudraient pas rentrer dans le giron de l'Église catholique romaine bénéficieraient d'un délai de deux ans pour mettre leurs affaires en ordre ; passée ce délai, ils devaient quitter la ville, tout en étant libre de choisir leur nouvelle résidence. Étant donné la pauvreté de la ville, il ne lui était pas imposé de rançon. Pourquoi cette clémence ? Parce qu'il s'agissait de la capitale du Brabant et de la ville où le prince de Parme pensait bientôt s'établir en qualité de gouverneur. Demeurés catholiques dans l'immense majorité, les Bruxellois ne se livrèrent à aucunes représailles envers les calvinistes qui avaient pris le risque de demeurer dans la ville. Alexandre Farnèse, étant plutôt libéral aurait voulu accorder la liberté d'esprit pour préserver l'unité des Pays-Bas, mais il se heurtait à la volonté de Philippe II de rejeter « toute liberté de conscience ». La rupture des XVII provinces était quasiment consommée. Farnèse fut rappelé en Espagne et remplacé par un nouveau gouverneur général. On en revenait à l'odieuse intolérance du duc d'Albe.

Enfin les archiducs Albert et Isabelle

L'archiduc Albert avait 37 ans lors de son entrée à Bruxelles en 1596. Après quelques mois de campagne militaires, d'abord victorieuses puis malheureuse, l'archiduc Albert fut autorisé par son oncle Philippe II à négocier la paix avec la France.

Puis le 15 août de la même année, les États généraux reçurent communication de l'acte de cession par lequel Philippe II transmettait les Pays-Bas à sa fille, l'infante Isabelle, et à son futur époux, l'archiduc Albert. Bien sûr, on ne leur donna pas connaissance des conventions secrètes de l'acte, qui obligeaient les « souverains » à se soumettre en tout aux ordres de l'Espagne, à maintenir des garnisons espagnols en différentes places fortes, à reconquérir les Provinces du Nord et à poursuivre les hérétiques.

En 1599 la Joyeuse Entrée dans la capitale eut lieu sur deux chevaux blancs. Un des bienfaits du règne des archiducs Albert et Isabelle fut de restituer pleinement à Bruxelles son rôle de capitale, qui avait été étouffé durant la période calviniste. Les débuts du règne, marqués par la poursuite de l'épuisante guerre contre la Hollande, furent assez pénibles pour les souverains. Quand ils constatèrent que les États généraux refusaient obstinément l'aide financière dont ils avaient besoin pour financer la guerre. Philippe III, roi d'Espagne, envoya le meilleur homme de guerre dont il disposait, le Génois Ambroise de Spinola, qui s'empara en 1604 de la dernière place forte dont disposait la Hollande encore en Flandre. Le désargentement des deux adversaires facilita la conclusion d'une armistice en 1607 et de son prolongement, la trêve de Douze Ans.

Une restauration économiques

Durant cette trêve de Douze Ans, Bruxelles renoua avec la prospérité économique. Les faveurs princières et les dépenses de la cour encouragèrent le développement des industries de luxe.

A nouveau les fêtes

Parce qu'Isabelle savait que les Bruxellois aimaient que leurs princes se joignent à leurs fêtes traditionnelles, l'Infante y prenait volontiers part. En 1615, elle réussit à abattre l'oiseau du Grand Serment, dû au hasard ou à son habilité, son exploit fit sensation.

L'ommegang, après la longue interruption due aux troubles retrouva son antique splendeur.

Les conséquences de la mort de l'archiduc

L'archiduc Albert rendit l'âme en 1621. Le couple princière n'ayant pas d'enfant, la souveraineté des Pays-Bas revenait intégralement au roi d'Espagne, le jeune Philippe IV.

Peu avant sa mort, l'archiduc Albert avait vainement tenté de prolonger la trêve de Douze Ans. Isabelle commença son gouvernement général par la reprise des hostilités. Revers et succès alternèrent dans la guerre qui se traînait, aucun des deux adversaires n'étant de taille à réduire l'autre à l'impuissance complète. En France, Richelieu signa en 1630 un traité d'alliance et de subsides avec les Provinces Unies calvinistes. Les hostilités dans le Nord ne connurent guère de répit, guère de succès non plus. Réunis à Bruxelles en octobre 1632, les Etats généraux furent autorisés à négocier la paix par décision d'Isabelle alors que Philippe IV y était opposé.

Bruxelles vivait dans l'espoir de la paix lorsqu'on y apprit la mort, en novembre 1633, de l'archiduchesse Isabelle qui, entre l'Espagne et le Pays-Bas, avait toujours choisi courageusement nos intérêts.

La danse des gouverneurs généraux

Puis se succédèrent trois gouverneurs généraux, ce n'est qu'en 1648 que Léopold de Guillaume conclut la paix avec les sept Provinces-Unies du Nord, qui sont définitivement reconnues comme « libre et souverain Etat ».

La charnière grinçante des XVII^e et XVIII^e siècles

Dans la tourmente des guerres de conquête de Louis XIV

Il n'y avait pas d'illusion à se faire. Les Bruxellois savaient qu'un jour où l'autre, Louis XIV s'attaquerait à leur ville. Dès 1666, le gouverneur général avait entrepris la modernisation de ses défenses. Deux mille fantassins espagnols travaillèrent aux fortifications et les ponts sur le canal furent rompus. Pour éviter tout risque de trahison, les Français qui habitaient Bruxelles furent contraints d'en sortir immédiatement. Les soldats de Louis XIV attaquèrent la ville le 26 et 27 septembre 1668, mais la garnison bruxelloise les repoussa au Pont Brûlé. La paix d'Aix-la-Chapelle mit –très provisoirement – un terme aux hostilités.

En mai 1673, Louis XIV, escorté de trois cents cavaliers, vint en personne reconnaître Bruxelles. Impressionné par ses défenses, il tourna bride et décida de s'en aller assiéger Maastricht. Ce n'était que partie remise. En 1690, les armées françaises étaient de nouveau à proximité de Bruxelles, à Forest. Mais l'arrivée d'un renfort militaire contraignit les Français à se choisir d'autres objectifs. Trois années durant, les Pays-Bas furent le champ de bataille où se mesurèrent troupes de Louis XIV et armées alliées européennes.

Le bombardement français de 1695

Au début du mois d'août, le roi de France, vexé de ne pouvoir lever le siège de Namur, ordonna au maréchal Villeroy d'opérer une diversion sur Bruxelles. Le prince de Vaudemont, chargé de protéger la capitale de l'extérieur, n'osa pas s'attaquer en rase campagne aux 70 000 hommes de l'armée française. Cette couardise du général espagnol est compréhensible. Ce qui l'est moins c'est la mollesse de ses actions de harcèlement et son incapacité d'empêcher le maréchal de Villeroy de mettre en

batterie dix-huit pièces de grosse artillerie de vingt-cinq mortiers entre les portes d'Anderlecht et de Flandre. Espérant éviter le pire, une délégation du Magistrat et du gouverneur général, Maximilien-Emmanuel de Bavière est envoyé au camp ennemi afin de demander le temps de négocier. Pour toute réponse, les Français lancent leurs premières bombes.

Il est sept heures du soir. Pendant toute la nuit, bombes et boulets rouges pleuvent sur la cité, allumant un peu partout des incendies. A sept heures du matin, les tirs ralentissent, le temps, sans doute, pour que les artilleurs renouvellent leurs munitions. Deux heures plus tard, le bombardement reprend de plus belle. Il ne cesse qu'après quatre heures de l'après-midi. Trois mille bombes et douze cents boulets rouges sont tombés sur la ville. Poussé par un fort vent d'ouest, l'incendie se propage avec rapidité. Le centre où les maisons sont encaissées dans les rues étroites, est transformé en immense braisier. Au total, trois mille huit cent trente maisons sont incendiées et quatre cent soixante fortement endommagées. La tour de l'hôtel de ville, pourtant prise comme cible principale, projette encore sa fierté et son défi dans le ciel.

Leur œuvre de destruction accomplie, acte de vandalisme que Napoléon qualifia d' « aussi barbare qu'inutile », les Français se retirent avec tant de hâte qu'ils abandonnent un de leurs canons et une partie du matériel de siège.

Jour et nuit, le gouverneur général avait parcouru à cheval les différents quartiers de la ville, ranimant le courage des habitants et, surtout, donnant des ordres pour arrêter la progression de l'incendie. Il tira ensuite profit des circonstances pour élargir et mieux aligner les rues du centre de la ville et promulgua un règlement qui, dans un souci d'esthétique, soumettait toute reconstruction à l'autorisation préalable de bâtir. Il en naquit, après quelques années, une grand-place plus belle qu'elle ne l'avait jamais été.

Le régime d'Anjou

En 1701 commence la guerre de succession d'Espagne. Et la Belgique échoit à la France. Mais très vite, la présence des troupes françaises dans la ville ranima le souvenir du bombardement de 1695. L'arrivée à Bruxelles de princes et de généraux qui avaient dirigé l'œuvre de destruction de la capitale provoquait régulièrement des tumultes. La foule les injuriait à leur passage.

En 1706, l'ennemi numéro 1 de Bruxelles, le maréchal de Villeroy, subit une cuisante défaite à Ramillies. Les Français évacuèrent Bruxelles, trois jours plus tard.

Le traité d'Utrecht, signé en 1713, rétablit l'équilibre entre les Puissances européennes. L'Espagne restait acquise à Philippe V mais les Pays-Bas étaient attribués à Charles de Habsbourg, couronné empereur sous le nom de Charles VI. S'ouvrait ainsi pour Bruxelles la période de paix la plus longue de toutes celles qu'elle avait connues auparavant.

L'archiduchesse Marie-Elisabeth rétablit la vie de cour

L'empereur Charles VI désigne sa sœur, l'archiduchesse Marie-Elisabeth à la place du gouverneur général. Sans en avoir le charme, elle prit d'emblée modèle sur l'archiduchesse Isabelle. Sa modération et ses marques de piété lui valurent une popularité immédiate. Seize années durant, elle assura la paix à l'intérieur du pays. Energique et intelligente, elle s'appuyait sur la confiance totale que lui faisait l'empereur, son frère, pour tenir tête aux fonctionnaires de Vienne quand ils voulaient introduire des réformes mettant en péril les privilèges de la cité.

L'incendie du palais de Coudenberg

Dans la nuit glacial du 3 au 4 février, la capitale fut frappée par l'une des plus terribles catastrophes de son histoire : le palais du Coudenberg, un des plus vastes et des plus prestigieux monuments civils de toute l'Europe, fut entièrement détruit par le feu. La gelée accompagnée d'une violente brise stimulait le progrès de l'incendie et rendait impossible l'emploi des pompes à bras. Apportée dans des tonneaux par les brasseurs, l'eau gelait au fur et à mesure.

A nouveau la guerre et l'occupation de Bruxelles par la France

L'empereur Charles VI mourut en 1740 et quelques mois plus tard l'archiduchesse, la gouvernante générale suivit son frère dans l'au-delà. La nouvelle impératrice de l'empire Austro-hongrois était Marie Thérèse qui désigna le duc Charles de Lorraine comme nouveau gouverneur général de la Belgique. A peine la cérémonie d'inauguration de la nouvelle impératrice était-elle terminée, que le roi de France, Louis XV, et l'empereur de la Prusse, Frédéric II, s'unirent pour se jeter sur l'héritage autrichien. Dès le mois de juin 1744, les armées françaises franchissaient la frontière de Flandre. Les troupes autrichiennes et anglaises, mollement soutenues par les alliés hollandais, se faisaient écraser le 11 mai 1745. La défense de la capitale avait été confiée à un général hollandais, un parfait incapable. Fin janvier 1746, l'investissement de la ville était complet mais il eût été aisé de déloger l'ennemi accablé par le gel, la neige et les inondations de la Senne. Mais le général hollandais n'avait qu'une idée : faire une bonne capitulation. Le 20 février, sans attendre l'arrivée imminente d'une armée de secours il fit hisser le drapeau blanc et la France reprit possession de Bruxelles.

L'administration française se rendit très vite impopulaire. Particulièrement détesté des Bruxellois était Jean Moreau de Séchelle. Parce que, sourd aux protestations populaires, il ordonnait sans cesse de nouvelles taxes sur le genièvre, le tabac, la bière, le vin etc.

La conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle, le 23 Octobre 1748, mit fin à la guerre de succession d'Autriche. Humilié, Louis XV dut restituer les Pays-Bas à l'impératrice Marie-Thérèse. En 1749, le gouverneur général revint à Bruxelles.

Capitale des Pays-Bas, résidence de la cour, centre administratif, ville industrielle où se concentraient, à la fois, les familles riches et le prolétariat ouvrier, Bruxelles connut un boom démographique au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. La population passa en moins de trente ans de 58 000 à 75 000 habitants.

Le despotisme trop peu éclairé de Joseph II

La visite de l'empereur à Bruxelles

Les morts successives de Charles de Lorraine et de l'impératrice Marie-Thérèse, au cours de l'année 1780, modifièrent considérablement le climat de bonne entente entre Bruxelles et Vienne. Pourtant, au tout début de son règne, Joseph II, fils et successeur de Marie-Thérèse, montra son intérêt pour les Pays-Bas en y venant en personne. Il désigna en tant que gouvernante générale, sa sœur, l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche. Elle et son mari l'archiduc Albert de Saxe-Teschen avaient déjà une longue expérience de l'administration d'un pays puisque, aussitôt après leur mariage ils avaient été chargés de gouverner le royaume de Hongrie. Les Hongrois qui passaient pour un peuple intraitable s'étaient laissés conquérir par le tact et le sens de la conciliation de leurs

gouverneurs. Mais, Marie-Christine ne partageait pas les idées du despotisme éclairé de son frère. L'empereur ne l'ignorait pas. D'emblée, il s'efforça de maintenir l'archiduchesse et son mari dans un rôle purement représentatif.

Marie-Christine se sentait à l'étroit à la « Nouvelle Cour » et comme elle avait l'amour de la campagne, elle posa en 1782 la première pierre du château de Laeken. Entre temps, l'empereur Joseph II avait mis en route un premier train de réformes visant à affaiblir l'influence de l'Eglise catholique romaine ; à limiter son rôle dans la vie socioculturelle en général et dans l'enseignement en particulier. Il promulgua l'édit « de Tolérance », qui concédait la liberté de conscience. D'autres ordonnances concernèrent la vie quotidienne du peuple : la sécularisation du mariage, la suppression des processions, des kermesses, des cavalcades et même l'inhumation des morts.

Les archiducs Marie-Christine et Albert assistaient, impuissants, à cette politique impériale dont ils devinaient qu'elle risquait de mettre le feu aux poudres. A la fin de l'année 1785, ils se rendirent à Vienne dans l'espoir de convaincre Joseph II de rétablir leurs pouvoirs bafoués par un ministre plénipotentiaire. Ceci étant ce que Joseph II voulut il n'y changea rien.

Comme s'il voulait mettre un comble à l'humiliation des autorités religieuses et toujours sans consulter les gouverneurs généraux, Joseph II fit promulguer un décret portant fermeture des séminaires épiscopaux et leur remplacement par deux établissements supérieurs. Dans les églises, maints orateurs sacrés n'hésitaient pas à inviter les fidèles à la résistance. Le 1^{er} janvier 1787, il s'attaqua aux institutions traditionnelles des Pays-Bas. L'Ancien Régime basé sur une manière de fédéralisme provincial se trouva brusquement émasculé par la mise en place de neuf cercles, gouvernés par des intendants, et par la création d'un conseil général de gouvernement présidé par le ministre plénipotentiaire. Le même jour, table rase fut faite de toutes les juridictions et législations. Une hiérarchie nouvelle fut organisée. Ceci ne plut évidemment pas ceux qui détenaient ces postes jusque là ; c'est pourquoi ils se joignaient à l'opposition cléricale et l'amplifièrent à un tel point que la « pré-révolution de 1787 » en était la conséquence.

La pré-révolution brabançonne

Les notables du pays devinaient la bienveillance des gouverneurs généraux à leur égard mais l'archiduchesse Marie-Christine, se sentit obligé de mettre les délégués des Etats généraux en garde contre les suites que pourrait avoir leur opposition. Quoiqu'il en soit, se doutant d'un véritable soulèvement, les gouverneurs généraux firent en avril 1787 de substantielles concessions aux Etats du Brabant ; l'archiduchesse désavouait les ordonnances qu'elle avait été contrainte de signer.

Cependant, le ministre plénipotentiaire avait totalement perdu le contrôle de la situation. Quant à Joseph II il se trouvait en Russie. Les circonstances leur paraissaient favorables à un changement de cap, Marie-Christine et Albert firent savoir aux Etats qu'ils prenaient les rênes du pouvoir. Le 31 mai, ils suspendirent l'exécution des principaux édits impériaux. La joie de la population dépassa tout ce que l'on pouvait imaginer. Toutefois, l'archiduchesse était inquiète. Le 5 juin, elle s'empressa d'écrire à Joseph II pour expliquer sa décision et le supplier de ratifier ce qui avait été fait. A la lecture de la lettre, ce dernier explosa de colère, et assura à son ministre plénipotentiaire qu'il serait prêt à recourir aux armes. Aussitôt il convoqua les gouverneurs généraux ainsi qu'une déléguation des Etats provinciaux à Vienne.

Joseph II reçut sa sœur et son beau-frère affectueusement en leur qualité de membre de la famille mais jamais comme détenteurs d'un pouvoir politique. Bien entendu, il reçut en audience les députés des Etats et se déclara prêt à accorder une amnistie générale à la condition que fussent acceptés une série de préalables indispensables, c.-à-d. : le rétablissement intégral de toutes les décisions qu'il avait fait prendre aux Pays-Bas.

Le recours à la manière forte

Chose dites, choses faites. La plupart des édits impériaux qui avaient été suspendus furent rétablis le 17 décembre 1787, par le ministre plénipotentiaire. Il n'en fallait pas davantage pour ranimer le feu révolutionnaire qui couvait. Le Conseil de Justice refusa de publier les édits et la foule se rassembla en désordre pour exprimer son opposition. C'était l'occasion qu'attendait le général autrichien d'Alton pour entrer en action. Il envoya quelques patrouilles de soldats afin de disperser les manifestants. Accueillies par une pluie de pommes de terre et de cailloux, ceux-ci firent feu et tuèrent six bruxellois. Les rues se vidèrent immédiatement et le Conseil de Justice, frappé de stupeur, consentit à publier les édits.

Quand, humiliés et inquiets, Marie-Christine et son mari se retrouvèrent à Bruxelles, la pré-révolution dont ils avaient rendu possible les premiers succès, était définitivement perdue. La vraie révolution brabançonne se préparait, d'abord par la résistance passive, ensuite par la résistance armée.

Les brabançons fondèrent des corps de patriotes qui étaient une sorte d'armées. Cependant que, contre toute attente, l'armée patriotique commandée par le bruxellois van der Mersch écrasait une armée autrichienne, et que la ville de Gand était contrôlée par les insurgés, à Bruxelles régnait la pagaille. Le 18 novembre, l'archiduchesse Marie Christine et son mari durent quitter la capitale. En vain les autorités urbaines avaient-elles tenté de désarmer les habitants. L'anarchie semblait devoir s'installer. Puis le 12 décembre, la situation étant devenue intenable pour le général d'Alton, ce dernier ordonna à ses troupes de battre en retraite après avoir écrit à Joseph II : « la malheureuse révolution est faite » .

Le 31 décembre 1789, les Etats du Brabant s'attribuèrent l'exercice des pouvoirs souverains sur le même pied que l'avait fait Joseph II et ils incitèrent les autres Etats provinciaux à s'unir à eux. Le 11 janvier 1790, on proclama la république des Etats belgiques unies et établit un Congrès souverain des Etats belgiques, composé de représentants de toutes les provinces. Un mois plus tard Joseph II meurt. Le nouveau empereur Léopold II promit aux Belges une amnistie totale et le retour complet à l'ancien état de choses. Les Belges mettaient naïvement leur confiance dans les puissances étrangères qui paraissaient soutenir l'indépendance belge, mais en fait n'avaient en vue que de faire pièce à l'Autriche.

L'effondrement de la révolution brabançonne

Léopold II obtenait des assurances de non-intervention de la Hollande, de la Prusse et de l'Angleterre. Suite à cela il notifia un édit et fixa aux révoltés un délai de vingt-et-un jours pour se soumettre. Cet acte, publié le 15 octobre, fut brûlé sur la grande place. Plus lucides que la foule, les Etats généraux proclamèrent le troisième fils de Léopold II, l'archiduc Charles, souverain du pays. C'était inacceptable pour l'empereur. Le 30 octobre, un officier autrichien invita les bruxellois à ouvrir les portes à l'armée impériale, tout comme les Namurois venaient de le faire. Les Etats

débâtèrent pendant quelque temps et se résolurent de donner leurs accord. L'armée autrichienne occupait la capitale, et les archiducs Albert et Marie-Christine étaient confirmés dans leurs fonctions.

Le régime français

Le temps des illusions

En mars 1792, l'empereur Léopold II mourut. François II lui succéda sur le trône. Peu après la France lui déclara la guerre et envoya ses troupes à la conquête des Pays-Bas. Le 14 novembre, la population accueillit avec enthousiasme les bataillons révolutionnaires qu'elle confondait avec des anges libérateurs.

Très rapidement un mouvement progressiste, fortement inspiré des lumières, appelé les sociétés vonckistes organisa des élections pour une administration provisoire. Le 19 novembre l'assemblée des représentants provisoires vota la déchéance de la maison d'Autriche et l'abolition de tous les pouvoirs et autorités n'émanant pas de la nation. Ils demandèrent à la France qu'elle déclare de ne traiter avec les puissances européennes qu'à la condition qu'elles reconnaîtraient l'indépendance des Belges. Confiants dans l'avenir, les représentants votèrent l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, l'abolition de tous les exemptions fiscales et la suppression de toutes les dîmes.

Les troupes français ne touchant que fort irrégulièrement leur solde trouvaient dans la maraude et de prétendues réquisitions le moyen d'améliorer leur situation.

Le mécontentement de la population tourna à la colère lorsqu'on apprit la réponse de la France, en ce qui concerne l'indépendance de la Belgique. C'était la négation de tout ce qu'avait promis l'armée française. En effet, une consultation avait été ordonné le 25 février 1793 pour déterminer la forme de gouvernement du pays. Seuls se rendirent aux urnes les quelques partisans de la réunion de la Belgique à la France et ils se prononcèrent sous la menace des sabres et des fusils. Le 1^{er} mars suivant on décréta le rattachement de la Belgique à la République française.

Les français entreprirent plusieurs réformes économiques, qui avait des conséquences désastreuses. Les prix de tous les biens augmentaient en flèche; les pauvres étaient plus pauvres que jamais, et même la noblesse tout comme le clergé n'avait plus grand-chose.

Bruxelles relégué au rang de chef-lieu de département

La réorganisation administrative commença par celle de Bruxelles. Fut fondé : un Conseil municipal (l'exécutif) et une assemblée délibérative, le Conseil de la Commune. Puis furent remplacés les anciennes principautés des Pays-Bas par des départements, subdivisés chacun en arrondissement et en cantons. Bruxelles n'était plus une capitale, elle était relégué au rang de chef-lieu du département de la Dyle. Le 12 novembre 1795, le commissaire de la République française Bouteville arriva à Bruxelles pour appliquer les lois votées à Paris. En quinze mois de mission, malgré des oppositions, Bouteville réussit à imposer ce que Joseph II n'avait pu réaliser durant tout son règne : la suppression des corporations ; la suppression des abbayes et autres établissements religieux, la confiscation de leurs biens considérés comme « nationaux » et bientôt mis en vente ; la dispersion de toutes les communautés ; l'interdiction des processions en dehors des églises ; l'autorisation du divorce des époux par consentement mutuel.

Ces innovations transformèrent en profondeur la société entière, bousculèrent les habitudes de la population et heurtèrent la foi traditionnelle. La résistance passive se généralisa. On continua à respecter le repos du dimanche et non celui des décadi. On continua à donner leur ancienne dénomination aux rues qui avaient été débaptisé, on refusa même de collaborer à l'exercice des nouvelles fonctions municipales. Les autorités françaises attribuèrent ce camouflet à la persistance de l'influence sociale et politique de la religion. Aussi intensifièrent-elles les mesures de déchristianisation. Les églises furent fermées à l'exception de trois d'entre elle qui avait du jurer leur fidélité à la République. Ce climat d'intolérance qui se greffait sur la faiblesse monétaire et l'effondrement économique d'une vielle avait prospère sous le régime autrichien, fit chuter la population de 10 pourcents. La résistance passive de la population se mua en résistance active, lorsque les jeunes célibataires furent appelé sous un drapeau qui n'était pas le leur.

L'apaisement sous le Consulat de Napoléon

Sous Napoléon, les déportations des ecclésiastiques cessèrent enfin et la plupart des prêtres qui avaient survécu à leur déportation furent rapatriés. Les autorités françaises assistèrent même à la sortie dans les rues de la procession du Saint-Sacrement du Miracle. Le dimanche reprit sa signification d'autrefois ; on ne parla plus du culte du décadi. L'apaisement des esprits qui s'opéra à partir de ces mesures facilita la transformation de la vie municipale sous le signe de la centralisation et de l'autoritarisme. Sous la mairie de Van Langenhoven, qui se prolongea jusqu'au mai 1805, la restauration de l'ordre public et le rétablissement du culte catholique entraînèrent la reprise progressive des activités commerciales et industrielles, encouragé par le droit de propriété, déclaré sacré. La population de Bruxelles passa de 66 000 à 72 000 milles entre 1800 et 1803.

Une certaine résistance sous l'empire

La rupture de la France avec le pape et le décret de Berlin instaurant le blocus continental eurent des grands effets sur Bruxelles. L'inquiétude religieuse se réveilla avec l'introduction d'un catéchisme impérial et la suspension de nombreuse ecclésiastiques. L'annexion des Etats pontificaux, en 1809, et l'enlèvement du pape mirent un comble au mécontentement non seulement du clergé mais aussi des fidèles. Du fait du blocus continental, le commerce maritime se trouvait entravé ; le prix des marchandises augmenta considérablement.

Lors de sa seconde visite officielle à Bruxelles, en 1810, Napoléon était au faite de sa puissance en Europe mais au creux de sa popularité. Certes il y eut des applaudissements et des vivats mais ils s'adressaient quasi exclusivement à l'impératrice, parce qu'elle était la descendante de Marie-Thérèse d'Autriche, la bien-aimée du peuple. Furieux, Napoléon interdit aux bruxellois d'acclamer sa femme hors de sa présence...

La retraite de la Russie de la « Grande Armée », le soulèvement de la Hollande et le débarquement du prince d'Orange à Scheveningen, la victoire des alliés européens à Leipzig, autant de signes successifs de la débâcle napoléonienne et d'une prochaine libération.

A la nouvelle que le général prussien von Bulow avait battu les Français à Hoogstraten, les fonctionnaires impériaux furent pris de panique. Ils se hâtèrent de plier bagages et se préparèrent à quitter Bruxelles avec leur famille.

La libération

Le 1^{er} février 1814 les dernières troupes françaises quittèrent la ville. Peu de temps après arrivèrent quelques escadrons de hussards et de uhlans prussiens, suivi de huit cents chasseurs à pied. Jamais Bruxelles ne vit défiler dans les rues autant de troupes de nationalités variées. Des Prussiens, des Saxons, des Suédois, des Hanséates etc... La joie des Bruxellois était exubérante. Le seul problème était l'approvisionnement des militaires alliés en vin, genièvre et en tabac.

Le 8 février le général en chef des armées alliées dans les Pays-Bas, fit son entrée à Bruxelles au milieu des acclamations de la foule. Mais tous les regards se portaient sur le prince d'Orange qui l'accompagnait.

Le 15 février, les commissaires des Puissances alliées installèrent à Bruxelles un gouvernement provisoire pour la Belgique, ayant à sa tête le duc de Beaufort. Le 1^{er} avril, les Alliés firent leur entrée à Paris, le 30, la paix fut signée entre la France et l'Europe. Un mois plus tard, Beaufort transmit au prince d'Orange ses pouvoirs à la tête du gouvernement pour la Belgique. Le prince souverain des Pays-Bas devenait gouverneur général au nom des Puissances alliées, en attendant une « union intime et complète » de la Belgique avec la Hollande.

L'impossible amalgame

L'Europe victorieuse à Waterloo

A la joie du mois de février 1814 succéda très vite la déception. L'attitude méprisante des troupes prussiennes et leur brutalité excédaient les Bruxellois. Seuls les forces britannique avaient un comportement exemplaire. La population ne voyait pas très clair quant à son avenir. Ces derniers temps, elle avait connu tant de changements de régime qu'elle en était arrivée à ne plus guère se soucier du statut futur des provinces belges. Fort heureusement, le climat s'assainit à partir de l'été. Les troupes prussiennes avaient quitté Bruxelles, des unités anglaises et écossaises les avaient remplacé.

Quelques mois plus tard, lorsque siégeait le Congrès de Vienne où les Puissances découpaient l'Europe au gré de leurs ambitions, une nouvelle effarante parvint : le 1^{er} mars 1815, Napoléon s'était évadé de l'île d'Elbe. Le prince Guillaume d'Orange décida de profiter des circonstances pour transformer en fait accompli ce que la conférence de Londres avait tardé à promulguer. Le lendemain, le maire de Bruxelles donna lecture de la proclamation royale. Le drapeau orange fut hissé à l'hôtel de ville. Les Bruxellois ne montrèrent ni enthousiasme ni hostilité.

L'arithmétique hollandaise

La création du nouveau royaume des Pays-Bas restitua à Bruxelles un rôle de capitale qu'elle partageait avec La Haye. Toutefois, la Loi fondamentale des Hollandais qui devait valoir pour l'ensemble du pays mécontentait la plupart des bourgeois. Elle assurait, en effet, au roi les pouvoirs essentiels et n'admettait pas la responsabilité des ministres. Aussi, les Etats généraux se composeraient de deux chambres. Les membres du premier étaient nommés à vie par le roi, ceux de la seconde l'étaient par les Etats provinciaux désignés au suffrage censitaire. Les Hollandais obtenaient la moitié des sièges dans les Etats généraux alors qu'ils étaient moins de deux millions et que les Belges étaient trois millions et demi.

Conscientieux, intelligent, soucieux d'assurer le redressement économique de la partie méridionale de son royaume, Guillaume 1^{er} était bourré de qualités mais il manquait totalement de psychologie. Son despotisme éclairé à la manière de Joseph II le conduisit à s'enfermer trop souvent dans des attitudes intransigeantes. Les débuts de son règne furent pénibles à Bruxelles. L'industrie et le commerce se trouvaient ébranlés par la perte du marché français et la concurrence des marchandises anglaises. La mévente provoqua le chômage et les salaires baissèrent alors que les mauvaises récoltes entraînèrent une hausse du prix du pain. Malgré tout cela, la politique économique de Guillaume I^{er} ne tarda pas à produire ses effets.

Une contestable politique

Puisque le royaume avait deux capitales, six à sept cents fonctionnaires devaient déménager chaque année. Et ils pestaient souvent. Mais c'était à Bruxelles que résidait le corps diplomatique parce que la vie à La Haye était beaucoup moins attrayante qu'elle l'était dans la capitale belge.

Le 15 septembre 1822, par arrêté royal, seul le flamand fut admis dans les écoles, l'administration et la justice des provinces flamandes, et un décret étendit le régime aux arrondissements de Bruxelles et de Louvain. Ces mesures soulevèrent un vaste tollé de l'aristocratie et des classes dirigeantes. Il faut tout de même savoir qu'en réalité, la situation linguistique à Bruxelles ne fut guère modifiée sous le régime hollandais. Le peuple parlait le flamand et comprenait le français, la noblesse et la bourgeoisie s'exprimaient en français et comprenaient le néerlandais.

L'union des opposants

Les jeunes universitaires libéraux, éduqués et formés sous le régime français, devinrent, de vigoureux opposants à l'autoritarisme de Guillaume I^{er}. Leur frustration sautait aux yeux. Comme francophones, ils n'avaient guère de chance de faire carrière dans les organes du pouvoir ou la haute administration. Du côté catholique aussi il y avait des raisons d'oppositions. « Pour être grande, l'Eglise doit être indépendante, elle peut se passer de la protection de l'Etat » C'était donc la liberté en tout et pour tous qu'on réclamait ici.

« Libéraux et catholiques ont les uns et les autres, leurs sujets de mécontentement, mais ils en ont beaucoup en commun. Ils veulent la liberté des langues, la liberté de la presse, l'inamovibilité des juges et la responsabilité ministérielle. A quoi bon s'obstiner à lutter séparément quand l'union fait la force... » pouvait on lire dans la gazette *Mathieu Laensber*.

L'union des opposants était donc conclue, ce qui manquait était la goutte qui allait faire déborder le vase. Cette goutte fut l'emprisonnement de Louis de Potter, accusé d'avoir critiqué le régime. Lorsqu'on entendit le verdict de la cour, huées et coups de sifflets retentirent dans la salle du palais de Justice, auxquels répondirent les cris de protestation de la foule¹ massée jusque dans les rues adjacentes malgré la pluie torrentielles.

En 1829, Guillaume I^{er} avait présenté un projet de loi limitant la liberté de la presse. Porter, depuis la prison écrit en janvier 1830: « Si le gouvernement persiste dans sa marche impolitique, s'il continue à humilier, à vexer, à persécuter les Belges, la possibilité d'une séparation entre le Nord et le Midi, qui

¹ Pourquoi cette foule ? Parce que les articles polémiques du *Belge* avaient été lus et commentés un peu partout à Bruxelles.

ne paraît encore qu'une hypothèse, deviendra une réalité, car déjà cette idée germe dans toutes les têtes. »

Une révolution inattendu mais assumée

Le 24 août 1830, alors que des dignitaires du royaume étaient réunis pour fêter le 58^{ème} anniversaire du Roi, des pierres firent voler en éclats les vitres de l'hôtel du grand maréchal de la cour. Un peu partout, des affiches avaient été apposées : « Lundi, feu d'artifice ; mardi, illuminations ; mercredi, révolution ».

Le mercredi 25 août 1830 était représenté au théâtre de la Monnaie l'opéra *La Muette de Portici*. Bien que les autorités communales surent la pièce dangereuse - parce qu'elle exaltait le patriotisme des Napolitains contre l'oppression espagnole – ils n'osaient pas empêcher sa représentation organisée à l'occasion de l'anniversaire de Guillaume I^{er}. Jusqu'au soir, tout est calme à la Monnaie, la salle est comble et nerveuse. Elle se déchaîna lorsque l'opéra commence :

*Amour sacré de la patrie,
Rends-nous l'audace et la fierté !
A mon pays, je dois la vie,
Il me devra la liberté*

Pendant ce temps, la place de la Monnaie est envahie par la foule où domine la jeunesse munie de cannes. Négligeant le cinquième acte de l'opéra, qui voit la défaite des Napolitains, une partie des spectateurs quitte la salle et rejoint les manifestants, se disant que quelque chose doit se passer.

L'humeur de la foule et des manifestants est frondeuse plutôt qu'hostile ; une simple charge de la gendarmerie montée suffirait à réprimer le désordre naissant. Mais les policiers se laissèrent désarmer, cependant que l'agitation devient toujours plus menaçante. Des trublions prennent d'assaut les magasins d'armuriers et s'emparent de fusils et de cartouches. Durant la nuit, des maisons sont pillées ou incendiées.

Dès le 26 août sont hissés au balcon de l'hôtel de ville les vieilles couleurs brabançonnaises : noir, jaune et rouge. Un autre drapeau belge est promené par les rues de la ville ; aux cris de « Nous sommes Belges, pad de préfecture ! »

Les bourgeois, d'abord favorable aux manifestants, s'alarment de l'allure anarchique prise par le mouvement. Les bourgeois s'organisent spontanément sous l'ordre du baron Emmanuel van der Linden d'Hooghvorst. Cette garde bourgeoise se substituera aux incapables fonctionnaires du royaume. En moins de deux jours cette garde parvient à grouper huit à dix mille hommes. Ils étouffèrent l'émeute populaire ; l'ordre règne. Mais l'idée ne vient à personne de remettre le pouvoir aux autorités régulières. Les événements de Bruxelles ne tardèrent pas à se répéter dans les provinces wallonnes et flamandes. Mais c'est à Bruxelles que tout se jouera.

La naissance de l'Etat belge

L'erreur du roi Guillaume

Dans la soirée du 28 août 1830, une assemblée de notables se tint à l'hôtel de ville de Bruxelles. Elle décida l'envoi d'une adresse au roi Guillaume I^{er}, insistant sur les « raisons profondes » de l'émeute et l'urgence de larges concessions. Une délégation devait partir la porter à La Haye. Tous les ponts n'étaient donc pas encore rompus.

Entre temps, le souverain, outré du comportement des Belges avait chargé ses deux fils de se rendre immédiatement à Bruxelles avec six mille hommes. Le prince Guillaume et Frédéric avaient installé leur quartier général à Vilvorde. Recevant des délégués bruxellois qu'il avait fait chercher, le prince héritier (Guillaume) constata qu'ils arboraient de voyantes cocardes aux couleurs brabançonnaises. L'entrevue se solda par un échec. En renvoyant la députation, le prince annonça qu'il entrerait, le lendemain, à Bruxelles où tous les emblèmes de la révolution devaient avoir disparu. C'était un ultimatum.

Pendant ce temps, à La Haye, se déroulait l'audience accordée par le roi à la délégation belge. Guillaume I^{er} se fâcha et exigea la restauration complète de son autorité avant d'envisager une quelconque concession. Il promit toutefois la convocation des Etats généraux pour le 15 septembre.

A Bruxelles une affiche porta à la connaissance du peuple l'ultimatum du prince Guillaume. Aussitôt, on se mit à fortifier les portes de Laeken, de Schaerbeek et de Louvain. Des chariots remplis de pierres furent renversés à travers les rues. Des arbres furent abattus pour édifier des barricades.

Craignant les conséquences sanglantes de l'entrée des six mille hommes des princes, les notables décidèrent une ultime démarche auprès d'eux. Voyant arriver ces personnalités, le prince Guillaume crut, qu'elle venaient lui annoncer la soumission des Bruxellois. Il ne tarda pas déchanter en entendant la description de la situation en ville et les risques évidents d'un carnage. Après avoir réfléchi et n'osant pas recourir à la violence sans avoir reçu un ordre formel de son père, il annonça sa décision d'entrer seul à Bruxelles. Le 1^{er} septembre le prince d'Orange arriva donc devant Bruxelles. Le peuple le regarda passer dans un silence plus redoutable que des huées. Partout, les bannières brabançonnaises claquaient au vent. Puis la foule commença à gronder et la première pierre ne tarda pas de voler. Guillaume à bout des nerfs galopa dans son palais et convoqua aussitôt les chefs de la garde bourgeoise.

Les négociations reprirent alors. Une commission consultative fut nommée qui conclut, à l'unanimité, à la nécessité d'une séparation administrative des provinces du nord et du sud, sous le même sceptre. Guillaume d'Orange promit de plaider la cause des Belges auprès de son père.

Les Belges espéraient une décision royale conforme aux accords conclus avec le prince héritier. Mais Guillaume I^{er} ne se laissa pas convaincre. Ce faisant il se condamnait à couper les derniers ponts que les opposants avaient laissés ouverts.

Pendant qu'à La Haye, Guillaume I^{er}, croyait gagner du temps en faisant lanterner les Etats généraux, l'anarchie s'installait dans la capitale belge. Faute d'un gouvernement provisoire, les sections de la garde bourgeoise avaient élu un Comité de salut public. Dans la ville, l'incertitude du lendemain, la misère se sont accrues. Le peuple a faim ; il manque de pain. Il n'en veut pas aux bourgeois mais

hollandais sur qui il rejette tous ses malheurs. Le 19 septembre, une foule hurlante envahit l'hôtel de ville, réclamant du pain, du travail et des fusils. Cela fait le jeu du Comité de salut public où l'on dresse la liste d'un pseudo-gouvernement provisoire sans demander l'avis de certains d'entre eux qui sont désigné. Puis on apprend la nouvelle de la marche des troupes du prince Frédéric sur Bruxelles.

Hooghvorst organise un corps de troupes destiné à combattre l'armée royale et donne ainsi un caractère régulier, quasi officiel, aux groupes de volontaires.

Les douze milles hommes du prince Frédéric marchent sur Bruxelles. Le plan d'attaque est simple : pénétrer simultanément par les portes de Flandre, de Laeken, de Schaerbeek et de Louvain. Les éclaireurs hollandais sont salués par une grêle de balles. Il leur faut prendre d'assaut la barricade de pavés, de meubles et de sable derrière laquelle une cinquantaine de volontaires tiraillent sans relâche. Quand les Hollandais réussissent finalement à s'engouffrer dans la rue Royale, un feu nourri les accueille. Derrière les volets fermés, des tireurs invisibles, les prennent pour cible. L'échec total de deux des quatre colonnes hollandaises² permet bientôt aux insurgés du bas de la ville de courir vers le haut. Par la porte de Halle des villageois brabançons viennent renforcer les effectifs et le moral des bourgeois de Bruxelles.

La lutte des Bruxellois durera plusieurs jours et finira le 27. A cinq heures du matin, les Belges s'apprêtent à prendre le parc Royale d'assaut. Le silence répond à leurs premières salves. Surpris, on envoie quelques tirailleurs. Le parc est vide. Entre minuit et trois heures, les Hollandais se sont retirés sous la protection d'un épais brouillard.

La révolution de 1830 a été gagnée à Bruxelles-capitale mais elle n'aurait pu maintenir les bénéfices de la victoire, si le patriotisme n'avait pas gagné les principales villes wallonnes et flamandes. Aucun clivage linguistique donc. Certes, les orangistes demeuraient nombreux à Gand et Anvers, mais aussi à Verviers, Tournai et Liège, tandis que Bruges, Alost et Courtrai se révélaient aussi intégralement révolutionnaires que Namur.

Un des premiers actes du gouvernement provisoire, après avoir proclamé l'indépendance de la Belgique, furent décréter des élections municipales.

Le choix de la monarchie constitutionnelle

Le 10 novembre, le son des cloches de Sainte-Gudule, annonça aux Bruxellois l'ouverture de session du Congrès national, assemblé constituant élu sept jours plus tôt. Le 22 novembre lors d'un vote sur la forme du gouvernement futur, une écrasante majorité de 174 contre 13 voix votèrent pour la « monarchie constitutionnelle représentative sous un chef héréditaire ». Pendant qu'à Londres se déroulaient les joutes diplomatiques qui aboutiront à la reconnaissance de la Belgique indépendante et neutre, le Congrès national élaborait avec intelligence la constitution du jeune Etat. Il élut le prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse héritière britannique, en tant que souverain de la Belgique. Le 21 juillet 1831, le prince Léopold fit son entrée à Bruxelles, jura « d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance et l'intégrité du territoire », et monta sur le trône.

² ceux qui attaquèrent par le porte de Laeken et de Flandre

Le 2 août, le roi Guillaume d'Hollande rompa l'armistice et envahissait le pays qu'il avait perdu. Léopold n'évita le désastre qu'en sollicitant l'intervention militaire de Puissances qui avaient garanti l'indépendance de la Belgique. Après dix jours de campagne, n'osant affronter les baïonnettes du corps expéditionnaire français, les Hollandais rebroussèrent chemin. Mais la preuve avait été faite de l'impuissance d'une armée belge plus improvisée qu'organisée.

En 1834 fut créée l'Université libre de Belgique, rebaptisée en 1842, Université libre de Bruxelles ; elle progressa fort rapidement pour dépasser le millier d'étudiants en 1900.

En 1846 fut créée la première partie du pays : les libéraux.